

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORE - Gérard BRAMOULLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI - Eric DIARD.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 015-336/16/BM

**■ Attribution d'une subvention au Réseau IDEAL dans le cadre de l'organisation du Forum National du Très Haut Débit à Marseille les 5 et 6 septembre 2016 -
Approbation d'une convention
MET 16/742/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'aménagement en infrastructures de réseaux Très Haut Débit et le développement des usages et innovations du numérique constituent un levier de croissance et d'attractivité territoriale majeur.

La labellisation French Tech de la Métropole Aix-Marseille Provence implique un engagement fort de la collectivité afin de favoriser le déploiement et la généralisation des réseaux Très Haut Débit.

Pour accompagner les collectivités dans ce développement stratégique, « IDEAL Connaissances » a créé en 2007 le « réseau TIC » qui propose aux acteurs publics des manifestations et des lieux pour échanger et partager les meilleures pratiques et stratégie de développement des Technologies de l'Information et de la Communication.

**Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016**

Depuis 2011, « IDEAL Connaissances » et son « réseau TIC » organise le forum national du Très Haut Débit qui propose sur 2 jours des conférences et rencontres thématiques et un « espace partenaires » afin de favoriser contacts et échanges entre les acteurs engagés pour le déploiement des réseaux Très Haut Débit.

IDEAL Connaissances a pour vocation d'accompagner l'échange de savoir-faire des collectivités territoriales sur leurs domaines de compétences.

IDEAL Connaissances répond aux besoins quotidiens des acteurs territoriaux et de leurs partenaires, en développant 3 activités :

- La mise à disposition de formations professionnelles réalisées par et pour les collectivités à travers plus de 500 webconférences et 200 rencontres techniques en présentiel par an.
- L'accès à 40 communautés professionnelles via une plateforme collaborative professionnelle.
- L'organisation de colloques et salons d'ampleur nationale.

« IDEAL Connaissances » et son « réseau TIC » ont choisi Marseille pour organiser la 6^{ème} édition du Forum National du Très Haut Débit les 5 et 6 septembre 2016 au Palais du Pharo et sollicite le soutien financier de la Métropole Aix-Marseille Provence pour son organisation.

Dans le cadre de sa labellisation French Tech et de sa politique de soutien à l'innovation numérique, la Métropole Aix-Marseille Provence considère qu'il est nécessaire de soutenir l'organisation par le réseau TIC de cet événement de portée nationale afin de :

- Positionner la Métropole d'Aix-Marseille-Provence comme territoire d'excellence numérique.
- Renforcer son attractivité pour les acteurs économiques du numérique.
- Soutenir un secteur majeur impactant l'écosystème de la French Tech Aix-Marseille et son rayonnement international.
- Identifier La Métropole d'Aix-Marseille-Provence comme partenaire actif et engagé lors de la manifestation « 6^{ème} Forum National du Très Haut Débit ».

Le budget prévisionnel du « 6^{ème} Forum National du Très Haut Débit » s'élève à 113 940 Euros équilibré par 99 245 Euros de subventions publiques.

A ce titre des demandes de soutien financier ont été formalisées auprès des 6 départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la Mairie de Marseille et à la Caisse des Dépôts.

Eléments du Plan de financement (montants HT)

- Budget Total Dépenses 113 940 euros

- Recettes :

- Aides publiques sollicitées 82 705 euros

- Autres partenaires 25 735 euros

- Billetterie congressistes 5 500 euros

Total 113 940 euros

Soutiens financiers confirmés à ce jour : Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (2 500 euros), organisations professionnelles (30 000 euros)

Soutiens financiers en cours de validation : Région Provence Alpes Côte d'Azur (30 000 euros) – Caisse des Dépôts (8 000 euros)

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

Selon le vœu formé par le conseil de Territoire de Marseille Provence, il est proposé au Bureau de la Métropole d'accorder un soutien de 5 000 euros au Réseau IDEAL au titre de l'organisation du Forum National du Très Haut Débit à Marseille les 5 et 6 septembre 2016 et d'approuver la convention y afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le vœu formé par le Conseil de Territoire de Marseille Provence.

Où le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- L'intérêt de l'action du Réseau IDEAL en faveur de la sensibilisation aux intérêts du déploiement de Réseaux Très Haut Débit pour le développement économique.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 5 000 euros à l'association Réseau IDEAL pour l'organisation du Forum National du Très Haut Débit à Marseille les 5 et 6 septembre 2016

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée relative à l'attribution d'une subvention à l'association Réseau IDEAL.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2016 de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sous politique B330 – chapitre 67 – Nature 6748.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président délégué
Territoire numérique et Innovation
technologique

Gérard BRAMOULLE